



TABLEAU DES GARANTIES

VOS GARANTIES ESSENTIELLES

VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES	FRANCHISES
Incendie	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0€	169 €
Dégâts des eaux et gel	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0€ Recherche de fuite : 497€	169 €
Evènements climatiques	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0€	380 € *
Catastrophes naturelles	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0€	Légale hors sécheresse : 380 €* Légale sécheresse : 1 520€*
Catastrophes technologiques	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0€	aucune
Attentats et actes de terrorisme	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0€	169 €



VOS GARANTIES	PLAFONDS DE VOS GARANTIES	FRANCHISES
Responsabilité Civile et Défense	Plafond global : 20 millions d'euros * 5 millions d'euros * pour les dommages matériels dont 292 440 € pour le préjudice écologique et les frais de prévention y afférant 298 290 € pour les dommages immatériels consécutifs 2 920 200 € Responsabilité locataire séjour voyage de moins de 3 mois 546 865 € Responsabilité locataire fête familiale de 3 jours maximum 433 320 € pour les préjudices corporels subis par un assuré et causés par un autre assuré	169 €
Recours	Plafond global : 29 829 € Voir Conditions générales pour le détail des montants de prise en charge	Seuil d'intervention 497 €
Protection juridique initiale habitation	Non garanti	Non garanti
Assistance	Non garanti	Non garanti
Vol et vandalisme au domicile	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0€ Remplacement des serrures en cas de vol des clés dans l'habitation : 500€	169 €
Bris des vitres	Bâtiments voir Conditions générales Mobilier dans l'habitation : 6 600€ maximum dont 600€ dans les dépendances Objets de valeur dans l'habitation : 0 €	169 €